

Organisation des consultations en période COVID

VOTRE DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

Lors de votre prise de rendez-vous téléphonique pour une consultation, trois questions vous seront posées :

1. Avez-vous de la fièvre ?

2. Présentez-vous les symptômes suivants : toux, difficultés respiratoires, crachats, douleurs respiratoires ?

3. Avez-vous été en contact avec une personne porteuse du coronavirus dans les dix jours ?

■ Si vous répondez oui à l'une des trois questions au moins, la secrétaire en informera le médecin qui évaluera la situation.

■ Si vous ne présentez aucun symptôme, alors un rendez-vous vous sera proposé, suivi de recommandations pour le jour de votre consultation.

■ Si vous présentez les jours précédents votre consultation ou juste avant, de la fièvre, des symptômes respiratoires (toux, difficultés respiratoires, crachats, douleurs respiratoire), ou si vous avez eu un contact avec une personne porteuse du coronavirus, il vous faudra rappeler le secrétariat avant de venir.

LE JOUR DE VOTRE RENDEZ-VOUS

■ Afin de limiter le nombre de personnes présentes en même temps au bureau des entrées, présentez-vous directement à la consultation (voir plan ci-dessous des différents sas d'entrée prévus à cet effet). Ceci est valable même s'il s'agit de la première fois que vous venez dans l'établissement. N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité, de votre carte vitale (si possible l'attestation) et de votre carte de mutuelle.

Pour une consultation en pédiatrie, garez vous si possible sur les places de parkings prévues à cet effet plutôt que sur le parking visiteurs principal. Des places de stationnement ont été aménagées sur le côté du bâtiment des consultations pédiatriques (voir plan ci-dessous).

■ Ne venez pas trop à l'avance, 10 minutes avant la consultation seront suffisantes.

■ Ne venez pas accompagné(e), sauf si votre état le nécessite. Dans ce cas, vous ne pouvez pas être accompagné(e) de plus d'une seule personne et celle-ci devra rester à l'extérieur pendant votre consultation (sauf dans le cas des mineurs).

■ À votre arrivée dans un bâtiment, il vous sera demandé de vous frictionner les mains avec un gel hydroalcoolique et un masque vous sera remis avec obligation de le porter.

EN CAS D'HOSPITALISATION PROGRAMMÉE

Suite à votre consultation, si une intervention est programmée, vous devrez passer au bureau des entrées pour réaliser votre préadmission.

Si vous présentez les jours précédents l'hospitalisation ou juste avant l'hospitalisation de la fièvre, des symptômes respiratoires (toux, difficultés respiratoires, crachats, douleurs respiratoire), ou si vous avez eu un contact avec une personne porteuse du coronavirus dans les 10 jours précédents, il vous faudra rappeler le secrétariat avant de venir.

À SAVOIR :

■ Pour plus de facilité, la demande de rendez-vous via le site internet du centre hospitalier est à privilégier :

www.ch-vichy.fr/demande-de-rendez

■ Lors de votre contact téléphonique avec la secrétaire, et sur avis médical, il peut vous être proposé une téléconsultation. La procédure à suivre vous sera alors indiquée.

5 DIFFÉRENTS SAS D'ENTRÉE

SAS Bât N°2 : BMC

Médecine vasculaire
Orthopédie (consultation & hospitalisation)
Radiologie
Cardiologie (consultation & hospitalisation)
Réanimation
Chirurgie polyvalente (hospitalisation)
Gastro-entérologie (consultation & hospitalisation)
Oncologie (consultation & hospitalisation)
Rhumatologie (hospitalisation)
Pneumologie (hospitalisation)
Neurologie (hospitalisation)
Maladies métaboliques (consultation & HDJ)
UMPA (hospitalisation)

SAS Bât N°2C : Pôle Femme-enfant

Neurologie (consultation)
Rhumatologie
Consultations polyvalentes
Pédiatrie (hospitalisation)
Maternité
Gynécologie obstétrique (consultation)

SAS Bât N°3

Gériatrie d'appareillage (consultation)
Visite patient

SAS Bât N°7

Pneumologie (consultation)
Addictologie (consultation & HDJ)

SAS Bât N°8

Pédiatrie (consultation)

